

HOPITAL DE LA POINTE ST. CHARLES.
Malades lundi le 30 août 1847.

Hommes.....	522
Femmes.....	467
Enfants.....	209
Total.....	1198

Morts durant les 24 heures.

Hommes.....	10
Femmes.....	6
Enfants.....	4
Total.....	20

BUREAU DE L'EMIGRATION.
Québec, 27 août 1847.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec jusqu'au 27 août cette année excède celui de l'année précédente de 52,639 personnes.

1847.	1846.
D'Angleterre.....	26,568
D'Irlande.....	45,961
D'Ecosse.....	2,699
D'Allemagne.....	6,212
Total.....	81,440
	8,8012

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 22 au 28 août.

Hommes, 27—Femmes, 26—Enfants, 101—154.	
Desquels étaient émigrés.	
Adultes, 8—Enfants 36	44
De la Cité,	110—151

MALADIES.

Typus.....	8
Autres fièvres.....	23
Dysentérie.....	23
Dentition.....	14
Inflammation.....	3
Mort-né.....	3
Convulsions.....	1
Consumption.....	6
Marsme.....	14
Epilepsie.....	1
En couche.....	1
Rongole.....	2
Accident.....	2
Spécimen.....	1
Picote.....	1
Mort subite.....	1
Debilite.....	1
Idiopisie.....	2
Maladie inconnue.....	3
Total.....	110

Agès.—au-dessous de 1 an, 32; 1 à 2, 20; 2 à 5, 9; 5 à 10, 2; 10 à 20, 7; 20 à 30, 12; 30 à 40, 11; 40 à 50, 6; 50 à 60, 6; 60 à 70, 4; 70 à 80, 1—Total 110.

De quelle nation: Irlandais 56; Canadiens-français 32; Canadiens-anglais 2; Anglais 12; Ecosais 8—Total 110.

T. Wilby, chef de police.
Montréal, 28 août 1847.

Naissance sur un Chemin de Fer.—Une brave allemande a mis au monde ces jours passés un gros garçon dans un des chariots du chemin de fer près de Rochester. Quoique la mère n'eût pas pris passage pour deux, on la laissa continuer son voyage sans rien lui charger extra pour son enfant.

—Depuis que nous avons annoncé l'existence de deux mines, de fer et d'autre de charbon, à la Baie St. Paul, un grand nombre de personnes distinguées du Haut et Bas-Canada, et des Etats-Unis, sont venues visiter les échantillons qui ont été déposés au bureau du Journal par M. le docteur Boudreau. La mine de charbon est celle qui, avec raison, paraît surtout attirer l'attention des spéculateurs, parce que le charbon est d'une exploitation bien facile. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que le désir de M. le docteur Boudreau de former une compagnie pour l'exploitation de ces mines, se réalisera avant qu'il soit peu. Mais, d'après ce que nous pouvons voir, nous craignons fort que l'apathie de nos capitalistes ne fasse tomber une précieuse source de richesse entre les mains des capitalistes de parties éloignées de la province ou même de l'étranger. Plus tard, mais trop tard, ils se plaindront du monopole dont ils seront seuls la cause. Pour nous, nous désirons ardemment pour le bonheur du pays cette exploitation, à quelques mains qu'elle soit confiée.

—Journal de Québec.

—On écrit de Florence que le bruit courait en cette ville que les gouvernements de France et d'Angleterre avaient envoyé des instructions à leurs représentants en Italie et que ces dépêches portaient que les deux gouvernements étaient décidés à soutenir le Pape et les autres états libéraux dans leurs projets de réforme constitutionnelle.

—Jusqu'à présent, il n'y a à Munich, et même dans toute la Bavière, qu'un seul Israélite qui ait été admis à exercer la profession d'avocat. Le gouvernement bavarois vient de décider que tout juif qui a fait son droit pourrait exercer cette profession comme cela a lieu pour les chrétiens.

—M. de Laboulle, ancien procureur-général près la cour royale d'Aix, et père de l'avocat que Marseille a élu député, il y a quelques années, entre dans l'état ecclésiastique, et a été admis, le 21 juillet, dans le grand séminaire d'Aix, après avoir obtenu du pape les dispenses que nécessitait ses deux mariages antérieurs. On croit que six mois suffiront pour qu'il soit ordonné prêtre. M. de Laboulle est âgé d'environ soixante ans.

—Le gouvernement espagnol vient de reconnaître officiellement, par un traité, la république de Bolivie.

—Le corps d'O'Connell, arrivé à Southampton, le 25 juillet, à trois heures du matin, par le paquebot l'Express, venant du Havre, après un voyage de sept heures un quart, a été acheminé immédiatement à Londres, d'où il partira directement pour Dublin. M. O'Connell fils accompagne toujours les restes de son père.

—Le maire de Dannes (Pas-de-Calais), vient de prendre l'arrêté suivant:

« Par arrêté de M. le maire, il est défendu de fumer dans les rues, dans les cours et dans les jardins.

« Dannes, le 19 juillet 1847. Signé M... »

Cette pièce administrative méritait d'être connue.

—Le prince Albert, époux de la reine Victoria, reçoit une liste civile annuelle de 30,000, dont il ne dépense point la sixième partie, faisant des économies, comme toute la famille Cobourg, achetant des terres et spéculant par placements de fonds; c'est tout-à-fait comme les Cobourg à Paris, à Bruxelles, à Lisbonne et à Vienne, ces derniers ayant augmenté leur fortune dans le temps par le mariage du duc Ferdinand avec une princesse de Cohary, dont la grande fortune provenait d'un immense commerce de bestiaux.

ORGANISATION DE LA MILICE:

Extrait de l'ordre général du 9 juillet 1847 par inobservation dans nos précédentes feuilles.

RÉGIMENT DE MONTREAL.

7e bataillon.—Pour être capitaines: lieutenants P. Delvechio, Arthur LaMothe, Maurice Cuvillier et P. LaMothe, témoins.

Pour être lieutenants: enseignes Tréfilé Chier, Joseph Barsalon, Benj D. Delisle, H. Delisle J. S. Beaudry et Erasme Malhiot.

Pour être adjudant: lieutenant E. Malhiot.

Pour être chirurgien: J. Bie Meilleur, écrivain M. D.

8e bat.—Pour être capitaines: lieuts. Chs. D. Roy, Jos A. Labadie, Patrice Lacombe, P. C. Racine, Jos Belle et A. Dubord LaTourrelle, écrivains.

Pour être lieutenants: enseignes J. W. A. R. Masson, E. C. Bourret, Alexandre Drolet, Adolphe Gravelle et Patrice Adhémar, gentilshommes.

9e bat.—Pour être capitaines: J. Gagnon, lieuts Flavien Vallerand, Ch. Terroux, F. T. J. St Jean et Jos U. Beaudry, écrivains.

Pour être lieutenants: enseignes F. X. Bois, Ed. Fournier, Janvier H. Terroux, L. A. H. Latour Jean Ph. Leprohon, Sabin F. Tétu, Léon Hurteau et Michel Bourbonnière, gentils.

10e bat.—Pour être capitaines: B. Maçon, lieuts Jos Roy, P. Dufresne, J. Bie Castonguay, J. Bie Homier et Jean P. Rottot, écrivains.

Pour être lieutenants: Jos A. Cardinal, enseignes F. Desautels, Ed. Demers, Ed. Lecours, Louis Vadeboncoeur, Alfred Lamontagne et F. Perrault.

Bataillon Volontaire du Feu de Montréal.

Lieutenant Michael Moses prendra place comme premier lieutenant dans le bataillon.

Extrait de l'Ordre Général du 25 août.

RÉGIMENT DE MONTREAL.

Se bat.—Pour être lieutenants: H. Voyet, Ant. Levesque et Paul M. Gahameau, gentils.

Pour être enseignes: P. R. Lafrenaye, H. Rolland, Ed. Masson, Roch Rolland, Ol. Vallerand, Hector L. Langevin et Guil Giroux, gentils.

Pour être adjudant: lieut. Ant. Levesque.

9e bat.—Pour être capitaine: lieut. Louis Octave Le Tourneur, vice St Jean décédé.

Pour être lieutenants: Louis Perrault, Jos D. Vallée, Magloire Desnoyers et Octave Morin, gentilshommes.

Pour être enseignes: P. B. Badaux, Alex. Morisseau, Louis Siméon, Jean A. Leprohon, Annet Genéroux, Gu. Dumoulin et John A. Jordan, gentils.

10e bat.—Pour être capitaines: H. Paré, Ed. Lamontagne et Félix Fortier, gentils.

Pour être enseignes: D. P. Myrand, L. C. Gravel, Auguste Lamontagne, Ch. LaCroix, L. Deltorne, Hyacinthe Merrill, Henri Merrill et F. Dufresne, fils, gentilshommes.

Pour être adjudant: lieutenant Ed. Lamontagne.

RÉGIMENT DE ST. MAURICE.

1er bat.—Pour être capitaine: lieutenant Et. Papin, écrivain.

Pour être lieut: Jos Narcisse Pacaud, gent., depuis le 11 courant, enseignes John Houliston, Louis Garceau et John Keenan.

Pour être enseignes: J. Ulric Ritter, François Rottier, Auguste Larue, Olivier Lamontagne, Jos Anderson, Ezekiel Hart et Jas A. Henderson, gentils.

BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL.

Montréal, 25 août 1847.

ORDRE GÉNÉRAL.

Sa Majesté ayant gracieusement plu ordonner qu'il soit frappé des Médailles pour commémorer le succès des armes britanniques pendant les guerres commencées en 1793 et terminées en 1814, c'est l'intention de Sa Majesté que telles médailles soient accordées à la Milice Royale Canadienne et aux guerriers Sauvages qui ont coopéré avec les troupes Britanniques au Détroit, à Chateauguay et à Chrysler's Farm: les officiers, sous-officiers et soldats de la milice, et les guerriers Sauvages qui considèrent qu'ils ont droit de participer à ce témoignage du souvenir gracieux de leurs services de la part de leur Souveraine, et du désir qu'elle a de le perpétuer, devront s'adresser chacun par l'entremise du Bureau de l'Adjudant Général de la Milice au Bureau des Officiers Canadiens à Montréal, et transmettre par écrit un état de sa réclamation,

pour quelle action à quelle époque, et les noms des personnes ou des titres ou documents qui peuvent prouver la réclamation.

Il est par le présent enjoint au Bureau des Officiers, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de considérer tous les faits allégués dans chacune de ces diverses réclamations, et de s'en enquérir, et de faire rapport à Son Excellence pour l'information de Sa Majesté, et pour mettre ceux qui ont l'ordre de Sa Majesté de délivrer les médailles aux réclamants en état de le faire.

Le Bureau des Officiers fera faire des listes des réclamants pour une de ces médailles, par ordre alphabétique, inservant le rang et le nom de la bataille pour laquelle ils la réclament à la marge, lorsqu'il considérera qu'ils y étaient présents.

Par ordre,
E. P. TACHÉ, Lieut. Colonel,
Député-Adj. Génl. Milice.
Dn. MACDONALD, Lieut. Colonel,
Député-Adj. Génl. Milice.

Correspondances.

M. J. B. L. Ptre. St. Roch, reçue remise au 3 nov. 1847; J. G. Eer., St. Frs. du Lac. du Vous verrez les explications; J. N. B., Ptre., Longueuil, reçue remise, année 1847; B. F., Eer., Ste. Marie, du au 30 dec. 1847; E. D., Eer., St. Paul, année 1847; B. L., Eer., St. Gervais, do; A. R., Eer., Sorel, année 1847.

Bulletin Commercial.

Aucune transaction importante n'a eu lieu sur la farine depuis l'arrivée de la dernière malle. Quelques ventes pour la consommation se sont faites à 25s et 26s 3d. Les détenteurs demandent 27s 6d mais les spéculateurs refusent d'acheter à ce prix.

La vente des grains et des provisions est sans activité.

Les alkalis ont augmenté de 27s à 31s 2d. et 31s 7d par quintal.

Plusieurs vaisseaux attendent pour du fret qui est tombé à 1s 3d et 4s 6d par quart pour la farine.

L'échange se fait avec beaucoup de prudence à 6s et 6s 6d pour les traites de marchands à 90 jours et à 8 pour celles des banques à 60 jours.

États des exportations aux ports de la Grande-Bretagne et autres depuis l'ouverture de la navigation au 27 août.

Alkalis	quarts	8555
Farine	barils	216360
Blé	minots	521880
Pois	do	97013
Beufs	quarts et tierces ..	138
Lard	do	1900
Beurre	do	2148

Mariages.

A l'Assomption, le 21 du courant, par Messire Poulin, vicaire de la paroisse, Jean Bat. Gauthier, écrivain, M. D. de St. Jacques de l'Assomption, à Dlle Sophie Lemaire Auger du village de l'Assomption.

Décès.

A Varennes le 15 du courant, à l'âge de 80 ans et 5 mois, après une longue maladie, Dame Marguerite Gaillet veuve de feu Louis René Rouer de Villery, écrivain. La langue coriace qu'elle fourrait sur cette terre fut distinguée par de nombreuses amonnes, une constante pitié et une douceur de caractère qui ne laissa jamais rien à désirer.

A Berthier, le 24, à l'âge de 36 ans, dame Emerance Dostaler, épouse de Pierre Desrosiers.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTREAL. }

COUR DU BANC DE LA REINE.

Samedi, le vingt-quatrième jour de Juillet, huit cent quarante-sept.

PRÉSENTS:

L'honorable Juge en Chef Rolland,
M. le Juge Day,
M. le Juge Smith.

(No. 1299.)
LOUIS HYPOLITE LAFONTAINE, écrivain, avocat, de la cité de Montréal, dans les comté et district de Montréal,

Demandeur.

FREDERICK EUGENE GLOBENSKY, écrivain, notaire, de la paroisse de St. Eustache, dans le district, en sa qualité de curateur dument élu à la succession vacante de feu Eustache Nicolas Lambert Dumont, en son vivant, écrivain, du dit St. Eustache,

Defendeur.

Le dit FREDERICK EUGENE GLOBENSKY, es qualité de curateur,

Tiers-Saisi.

A l'Acte, ordonne sur motion de M. Joseph A. Berthelot, avocat du demandeur, que vu qu'il appert par la déclaration du Tiers-Saisi en cette cause, qu'il a entre ses mains, comme curateur à la succession de feu Eustache Nicolas Lambert Dumont, des sommes de deniers appartenant à la dite succession, qu'il soit donné avis par deux avertissements à être publiés en langue française dans le journal publié en cette ville sous le titre de La Revue Canadienne, et en anglais dans le journal publié en cette ville sous le titre The Pilot, aux créanciers du dit feu Eustache Nicolas Lambert Dumont, de produire et filer leurs réclamations contre la dite succession, le ou avant le PREMIER jour du TERME d'OCTOBRE prochain.

Par la Cour,
MONK COFFIN & PAPINEAU.
31 août 1847.

SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE.
LA RENTREE DES CLASSES.

L'ENTRÉE des élèves du Collège de St. Hyacinthe, d'abord fixée au 13 SEPTEMBRE, est remise au Mercredi, 22 du même mois.

St. Hyacinthe, 28 août 1847.

AQUEDUC DE MONTREAL.

TIREZ DE L'EAU!!
TIREZ DE L'EAU!!!

DANS la rue d'Anglais l'Aqueduc, l'eau sera retirée des tuyaux, JEUDI, le 2 septembre prochain. Afin de ne pas se trouver au dépourvu, les personnes qui prennent l'eau de l'Aqueduc, feront bien de faire une provision pour une journée.—31 août.

THEATRE ROYAL, QUARREDALHOUSIE. CE SOIR, MARDI, Sera joué pour la première fois en cette ville, le magnifique opéra de NORMA.

MDE. SEGUIN, MDLE. LICHTENSTEIN.
MM. SURVAL, MEYER & SEGUIN
rempliront les principaux caractères.
Les chœurs sont augmentés et conduits par
M. HENRY MARKS.
—Voir programme.



CORPORATION DE MONTREAL.
MAGASIN A LOUER.
LE BAIL de deux Magasins, dans le Portique du Centre du Marché Bonsecours (entrée par la rue St. Paul pour cinq années du 1er mai dernier, sera mis à l'enchère, par Encau public, (sur les lieux) LUNDI, le 31 Septembre prochain, à MIDI.

Les Conditions seront annoncées au temps de la vente.
Par ordre,
J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 30 août 1847.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. DU COMTÉ DE MONTREAL.

L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Boeufs, Vaches, Moutons, Cochons, Beurre, Fromage, etc. etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal.

L'exhibition commencera à 10 heures A. M.
Par ordre,
A. MONTREUIL,
Secrétaire.

30 août, 1847.
Les détails de l'exhibition seront donnés prochainement.



AVIS.
BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.
MONTREAL, 27 août, 1847.

CEUX qui ont des parts dans le CAPITAL de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE, sont par le présent notifiés et requis de PAYER au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, petite rue St. Jacques, en cette ville, le QUATRIEME VERSEMENT de QUATRE LIVRES SEIZE CHELINS courant par Part, le ou avant le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François peuvent payer aux agences de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à St-Jean, selon qu'il leur sera plus commode.

Par ordre
THOMAS STEERS,
Secrétaire.

Montréal, 31 août, 1847.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

MONTREAL, 27 août, 1847.

AVIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures précises P. M. au Bureau de la Compagnie No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans cette ville, aux fins de déterminer quel intérêt (n'excedant pas 6 par cent par an) on imposera, sur les intérêts qui sont ou seront reçus pour parts dans le capital de la dite Compagnie régulièrement payés, conformément à la dixième et onzième Victoria, chap. 63.

Par ordre du Bureau des directeurs
THOMAS STEERS,
Secrétaire.

Montréal, 31 août, 1847.

COLLEGE DE STE. THERESE.

LA rentrée des Elèves du Collège de Ste. Thérèse aura lieu LUNDI, le TREIZIEME SEPTEMBRE prochain. Le costume des non-Séminaristes est le même que par le passé. Personne ne sera admise à prendre la Soutane, comme Séminariste, avant un certain temps d'épreuve, qui sera réglé sur les dispositions des Elèves. Les personnes qui sont inscrites au Collège de Ste. Thérèse, sont priées de s'acquiescer immédiatement.

DECHARME, ptre,
Directeur.

Ste. Thérèse, 30 août 1847.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR

No. 122, Rue St. Paul,
MONTREAL.

M. LOUIS PLAMONDON, à l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Sèches et d'Épicerie tout faite. On pourra en procurer chez lui des Éclats et des Harces à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix étant extrêmement réduits. E2—On trouvera au No. 122, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellentes étoffes et à la portée de toutes les fortunes.

L'ORIENT,

Ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte et en Grèce.

PAR M. LEON GINGRAS,
Prêtre du Séminaire de Québec.

LES Souscripteurs à cet ouvrage, sont avertis que les premières Livraisons sortiront la semaine prochaine.—27 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTREAL.

AVIS.

LES Membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:

Par cent, le 13 janvier, A. M. 1847.
do 19 février, do do
do 22 do do do
do 8 avril, do do

Et que les DITS Dividendes ou Répartitions forment en tout UN par CENT, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le QUATRIEME jour d'Octobre prochain, conformément aux Actes des 1me et 2me années de Guillaume IV, chap. 32, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau,
P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 31 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTREAL.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'Octobre prochain, à ONZE heures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Règlements de la Compagnie. Il sera lu et sera soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau,
P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 31 août, 1847.

COLLEGE JOLIETTE.

CE DEL ETABLISSEMENT fondé à l'industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1RE ANNÉE.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise.
Arithmétique.
Histoire Sainte et cours religieux.
Premières notions de Géographie.
Histoire ancienne, (en anglais)

2ME ANNÉE.

Syntaxe des deux langues.
Histoire du Canada.
Arithmétique et premières notions d'Algèbre de Géométrie et de dessin linéaire.
Géographie.
Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.
Style épistolaire et composition dans les deux langues.
Histoire Romaine, (en anglais.)
Tenue des livres.

3ME ANNÉE.